

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Marie-Claire D'AGOSTINO, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE

Procurations : Philippe ROLIN à Jean-Pierre ROUILLON

Jean-Claude BOULY à Corinne MARCHAL-TARNUS

Jean-Yves SAUSEY à Salvatore LIVOLSI

Votants : 28

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 7 décembre 2018

N° 2018-089

Objet : Acompte de subvention au budget 2019 de la caisse des écoles

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

En vue de couvrir le règlement des dépenses du 1^{er} trimestre 2019 et dans l'attente du vote du Budget Primitif 2019 de la commune, Monsieur le Maire propose de procéder au versement d'un acompte de la subvention communale sur l'exercice comptable 2019 de la manière suivante :

30 000 € à la Caisse des écoles avant le vote du budget primitif 2019 de la commune.

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2019, fonction 201, article 657361.

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 5 décembre 2018,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de procéder au versement d'acomptes des subventions communales comme proposé,

Certifie que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019 à l'article 657361 fonction 201.



Le Maire,

Bertrand KLING